

C I L S S



**SECRETARIAT EXÉCUTIF
PROGRAMME MAJEUR GRN**

**PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
LOCAL AU SAHEL PADLOS**

DOCUMENTS DE TRAVAIL

Comité de Pilotage Ouagadougou 15 Janvier 1996

Janvier 1996

TABLE DES MATIERES

	Pages
I. INTRODUCTION	1
II. RAPPORT D'ACTIVITES 1995	4
III. PROGRAMME D'ACTIVITES 1996	12
IV. ANNEXES	20
ANNEXE I : PLAN D'OPERATION	21
ANNEXE II : BUDGET	34
ANNEXE III : PERSONNEL DU PROJET	38

I. INTRODUCTION

1. *Le PADLOS dans le cadre du CILSS*

Le Projet d'Appui au Développement Local au Sahel est une des composantes du Programme Majeur Politique de Gestion des Ressources Naturelles. Ce projet vise la création d'un environnement législatif et institutionnel favorable à une gestion démocratique, décentralisée et participative des ressources naturelles. Cet objectif constitue un soubassement pour l'ensemble des activités du CILSS surtout pour assurer une grande participation de tous les acteurs aux concertations et aux prises de décisions dans la GRN.

Le PADLOS est la réponse que CILSS apporte au mandat que lui ont confié les participants à Praia pour rendre opérationnelles pour les Etats, les orientations essentielles de la conférence. Les actions du projet vont s'inscrire dans une logique d'interactions et de liens entre les niveaux : local, national et sous-régional.

Le projet rejoint et prend en compte les éléments essentiels de la Convention Internationale sur la Lutte contre la désertification, ainsi que les tendances lourdes dégagées par les réflexions prospectives sur le Sahel. Par le déploiement de ses activités, le PADLOS doit offrir une solide assise méthodologique, permettant aux Etats qui le veulent, de faire des progrès décisifs dans la gestion durable de leurs ressources naturelles.

2. *Les objectifs du projet*

Praia a permis la cristallisation d'idées et d'approches qui germaient sur le terrain depuis plusieurs années. A l'instar de Ségou, Praia n'était ni le commencement ni la fin du processus, mais doit plutôt être vu comme un moment fort, qui a permis de recadrer et de revitaliser le processus de gestion participative et décentralisée des ressources naturelles en cours.

2.1. L'objectif global

Le PADLOS vise à contribuer à la création d'un environnement législatif et d'un dialogue institutionnel favorable à la gestion participative des ressources naturelles au niveau des pays.

2.2. Les objectifs spécifiques

La mission du PADLOS consistera à promouvoir la réalisation des objectifs de ce processus. Mais, pour que ce processus débouche sur un succès, des progrès tangibles et mesurables devront être atteints à quatre niveaux :

- Renforcer le rôle des producteurs ruraux en tant que partenaires à part entière dans les prises de décisions relatives aux politiques et actions qui les concernent ;

- Créer les conditions juridiques et institutionnelles de l'intensification de la production et de la gestion durable des ressources naturelles ;
- Approfondir le processus de décentralisation déjà entamé au Sahel ;
- Renforcer le rôle des groupes spécifiques (femmes, pasteurs, jeunes) dans le processus décisionnel sur les questions liées à la gestion foncière, à la décentralisation et à la gestion des ressources naturelles.

3. *Méthodologie d'élaboration des activités du projet*

Les activités identifiées sont le résultat d'un long et complexe processus de réflexions, de concertations et de maturation.

Déjà au cours du processus consultatif qui a caractérisé la phase de préparation de la conférence, les comités nationaux ont été chargés de retenir les préoccupations saillantes de tous les acteurs et de réfléchir aux grands axes des programmes d'action nationaux en matière foncière et de décentralisation.

Au cours de la conférence même, une mini-plénière a été réunie autour des perspectives de l'après-Praia. Ce groupe de travail a formulé les premières orientations globales en vue de la poursuite et de l'approfondissement du processus engagé au Sahel pour une gestion participative et durable des ressources naturelles. On retiendra également l'apport exceptionnel des participants paysans à la conférence qui, non seulement ont insisté sur la nécessité de donner une suite concrète à la conférence, mais ont formulé des propositions concrètes pour la mise en place de la « plate-forme des paysans des Etats membres du CILSS ».

Après la conférence, un atelier de travail regroupant des experts sahéliens et du Nord, a élaboré les premiers axes d'un projet relatif à la mise en oeuvre des conclusions de la conférence. Ces axes ont servi de base pour l'identification d'activités par le CILSS, à travers l'élaboration d'une fiche signalétique de projet, discutée lors de l'atelier de planification organisé par le CILSS en février 1995. Sur la base des recommandations de l'atelier de planification, une équipe de consultants sahéliens (3) et du Nord (2), a procédé à la formulation du document de projet.

4. *Stratégie*

Pour le PADLOS, le développement est considéré comme un processus d'évolution dont le moteur est l'homme. En tant que tel, l'ensemble des activités est axé sur le renforcement des capacités et des compétences de l'ensemble des acteurs impliqués dans la GRN.

De ce fait les activités envisagées sont importantes et pourraient dépasser les capacités d'exécution et de gestion du projet si une stratégie appropriée n'est pas mise en place.

La stratégie de mise en oeuvre des activités repose sur le développement d'un partenariat actif et efficace. En effet, face à ses ressources humaines et financières limitées, le PADLOS ne peut lui même exécuter toutes les activités nécessaires à la réalisation de ses objectifs qui sont aussi étroitement liés à ceux de nombreux partenaires au développement (organisations paysannes, ONG, bailleurs de fonds, Etats, etc.). Il devra donc trouver les moyens de produire un effet de levier maximum, c'est à dire de faire le maximum de résultats avec le minimum de ressources.

Le PADLOS peut réussir un tel pari en cherchant à faire converger les actions de différents acteurs vers la réalisation efficiente des objectifs du projet. Dans ce sens, le document de projet s'est attaché à identifier les principaux acteurs partenaires de la mise en oeuvre du PADLOS, à préciser les responsabilités de chacun, et à définir le cadre approprié pour une action concertée. Le PADLOS se situe ainsi dans la perspective de la concrétisation du rôle essentiel du CILSS, qui est non pas celui d'exécutant de projets sur le terrain, mais celui de rassembleur d'énergies au niveau national, et de facilitateur de progrès sur les questions régionales d'intérêt commun.

II. RAPPORT D'ACTIVITES 1995

Dans le cadre de la mise en oeuvre des activités "Foncier/Décentralisation" et en attendant le démarrage du projet, un certain nombre d'activités ont été menées.

Ces activités peuvent être analysées en 5 directions principales : 1. le travail autour de la restitution des résultats de la conférence de Praia ; 2. les activités relatives au lancement de la plate-forme paysanne ; 3. les activités relatives à la "gestion alternative des conflits"; 4. les activités relatives à l'organisation du PADLOS ; 5. Les activités relatives au "PADLOS-Education".

1. *La restitution des résultats de la conférence de Praia et mise en place des comités nationaux PADLOS*

Sur la base d'une esquisse de programme d'activités 1995-1997, élaboré en Décembre 94, la priorité a été donnée pour l'année 1995 à l'organisation dans les Etats d'ateliers de restitution de la conférence de Praia. Bien que l'objectif soit de couvrir l'ensemble des pays membres, il a été décidé de focaliser les efforts sur quelques pays, dans l'attente de la mise en place de l'équipe du projet.

- Un document d'analyse des résultats de la conférence de Praia a été préparé en Janvier 1995, en vue de servir de support à l'animation des ateliers méthodologiques lors des missions dans les Etats.
- Des ateliers méthodologiques ont été programmés et réalisés au Burkina, au Sénégal, au Mali et au Niger. Les ateliers méthodologiques nationaux ont permis d'organiser des échanges avec différents acteurs de la GRN sur les résultats de la conférence, d'élaborer un programme national de travail autour des résultats de la conférence et de mettre en place un comité national de suivi de la mise en oeuvre des conclusions de la conférence régionale de Praia. Le comité national est chargé notamment de la préparation et de l'animation des activités de restitution dans le pays, y compris au niveau local.

L'atelier du Niger organisé en Août 1995 après l'élaboration du document de projet PADLOS, a été l'occasion de recentrer les activités prévues dans les Etats membres. A la lumière des réflexions menées par l'équipe de travail, il a été convenu de réorienter désormais les ateliers méthodologiques nationaux vers la mise en place d'une composante nationale PADLOS. Dès lors, le rôle du comité n'est plus seulement de poursuivre la restitution, mais de prendre en charge et de développer les activités PADLOS au niveau du pays.

Les objectifs globaux des ateliers sont désormais les suivants :

- informer les participants sur les activités initiées par le CILSS dans les domaines du foncier et de la décentralisation depuis la tenue de la conférence de Praia
- recueillir des informations sur les initiatives développées par les pays membres en la matière.
- informer les participants sur les orientations du projet PADLOS et sur les principales activités envisagées.
- définir le contenu des activités PADLOS au niveau national (composante nationale PADLOS) à partir des préoccupations du pays puis déterminer les mécanismes d'exécution et de suivi à mettre en place.

Un autre niveau des activités menées autour des résultats de la conférence de Praia, en plus des ateliers nationaux est l'organisation de forums locaux de restitution. Dans ce cadre un forum local de restitution a été organisé à Koupéla (BURKINA FASO) qui a regroupé des participants venant des provinces du Ganzourgou, du Kouritenga et du Boulgou. En tant que première expérience de l'après-Praia en la matière, il a été décidé d'apporter un appui méthodologique important du CILSS au Comité national de suivi du Burkina, en vue de tirer des enseignements pour le niveau régional. Le choix a été fait de privilégier la participation paysanne à ces forums et de faire appuyer le comité national par une ONG spécialisée dans l'animation paysanne (SARRAUD).

Les ateliers ont pleinement atteint leurs objectifs. En général, le choix judicieux des participants a permis d'instaurer des débats nourris sur les expériences nationales en matière de sécurisation foncière et de mener des réflexions sur le processus de décentralisation actuellement en cours. Et surtout, ces ateliers nationaux permettent au PADLOS d'ancrer ses activités dans chaque pays sur les réalités et les besoins concrets nationaux. Des contacts sont en cours en vue de l'organisation des autres ateliers nationaux pour l'année 1996.

Sur la base d'un projet formulé avec l'appui de l'équipe du PADLOS, le comité national a pu mobiliser des ressources auprès d'un bailleur de fonds dans le cadre bilatéral.

Ces fonds serviront à la poursuite de l'organisation des forums au niveau local.

En ce qui concerne les forums locaux, une plus grande responsabilisation des comités nationaux doit être recherchée, aussi bien dans l'organisation des rencontres que dans la mobilisation des fonds auprès des partenaires locaux. Dans ce cadre un appui a été apporté aux comités nationaux de tous les pays membres pour la formulation des documents de projet.

Enfin de manière générale, il faut approfondir la réflexion sur le mécanisme essentiel de l'animation des activités au niveau national. L'idée du point focal est toujours en discussion en vue d'établir un mécanisme efficace de fonctionnement dans les pays.

2. *Lancement des activités de la plate-forme paysanne*

Dans le cadre de la réalisation des activités de la Plate-forme paysanne, les contacts ont été maintenus et des discussions ont été organisées avec les représentants de la coordination provisoire de la plate-forme paysanne du CILSS (Notamment Mamadou Cissoko du Sénégal, Mme Hanatou DODO du Niger et Pape SENE au Burkina).

Au Burkina des contacts directs ont également été noués avec différentes initiatives paysannes de regroupement : Comité provisoire de l'initiative de Dédougou ; Fédération "Six s" ; initiative FIPA ... Des échanges d'informations sur les activités des différentes coordinations et sur celles du CILSS relatives à la plate-forme paysanne ont été réalisés au cours des différentes rencontres. Un intérêt vif est manifesté par ces organisations paysannes à l'égard du dossier plate-forme paysanne du CILSS. De bonnes perspectives de collaboration ont été dégagées entre les différentes organisations paysannes et le CILSS.

Après la mission effectuée pendant la session extraordinaire du conseil des ministres de Ouagadougou (Nov. 94), une mission de Mr Mamadou Cissoko du Sénégal, (chargé lors de la conférence de Praia, de la coordination des initiatives paysannes relatives à la plate-forme paysanne du CILSS) a été organisée lors du conseil de Ministres de Nouakchott (Mai 1995). A l'occasion de ce conseil, une résolution a été proposée et adoptée sur le projet de plate-forme paysanne du CILSS. La plate-forme est acceptée comme observateur aux Instances du CILSS.

Après le Conseil des Ministres de Nouakchott, il a été décidé de donner la priorité pour 1996, au lancement des activités de la plate-forme sur le terrain, et en particulier d'activer les concertations entre organisations paysannes dans les différents pays membres.

Dans ce cadre, la stratégie adoptée, en concertation avec la coordination provisoire de la plate-forme, consiste à initier la plate-forme paysanne du CILSS, non pas en tant qu'organisation parallèle ou concurrente des organisations déjà en place ou des initiatives en cours, mais en tant que réseau national, puis régional des paysans sahéliens. Ce réseau doit permettre aux paysans sahéliens d'échanger leurs expériences en matière d'organisation, de se concerter sur les grandes questions intéressant l'avenir du Sahel, et en définitive de leur donner les moyens institutionnels d'être des interlocuteurs crédibles des Etats sahéliens et des bailleurs de fonds.

Une mission de Mamadou Cissoko à Ouaga a permis de faire un premier état des lieux à travers l'examen de la situation d'organisation des paysans dans les différents Etats. A partir de cette analyse, un échéancier a été établi pour la réalisation des premières initiatives.

La première grande échéance visée est le prochain conseil des Ministres en Avril 1996. Il est prévu d'organiser en marge de ce conseil, une première rencontre paysanne régionale autour de la plate-forme. Des missions sont prévues dans 6 Etats (Burkina, Gambie, Mali, Niger, Sénégal et Tchad) en vue d'activer la mise en route du processus (Rencontres de sensibilisation, réunion des leaders, préparation d'une rencontre régionale de concertation en Février sur les principes de fonctionnement de la plate-forme paysanne (réseau), et sur les principes de désignation de représentants pour la première rencontre régionale en marge du Conseil des Ministres.

Un projet de document sur les mécanismes de fonctionnement du réseau aux niveaux régional et des Etats est en cours d'élaboration. Ce document sera examiné lors de la rencontre préparatoire en Février 1996 et fera l'objet des discussions à la base (dans les pays) entre Mars et Avril 1996.

3. *Les activités relatives à la Gestion alternative des conflits.*

Les activités relatives à la gestion alternative des conflits ont fait l'objet d'une négociation dès Décembre 1994 à Dakar entre le CILSS et la FAO (Programme FTP). Il s'agit, sur une base de partenariat, de développer un des axes de la conférence de Praia, "la gestion pacifique des conflits liés à la gestion des ressources naturelles".

Les activités envisagées consistaient à mener en commun des études sur la gestion alternative des conflits en vue d'organiser un séminaire régional conjoint. La FAO prenait en charge l'organisation d'études approfondies au Burkina, au Mali, au Niger et au Sénégal. Le CILSS s'est proposé de réaliser une extension de la couverture à quelques autres pays membres de l'institution à travers des études plus légères en Mauritanie, en Gambie et au Tchad. Au mois d'Avril, des termes de référence adaptés pour les études GAC menées par le CILSS ont été élaborés.

Des délégations CILSS ont pris part aux différents ateliers nationaux sur la GAC organisés par la FAO. A ces différents ateliers, et dans la perspective de la préparation de l'atelier régional, le CILSS a pris une part active dans l'animation pédagogique des travaux. Il s'agit des ateliers nationaux du Mali (Sikasso, 22 au 28 Avril 1995); du Burkina (Bobo, 24 au 26 Mai 1995); du Niger (du 3 au 5 Juillet 1995).

En ce qui concerne les études GAC gérées par le CILSS, l'étude sur la Mauritanie a été rapidement finalisée ; l'étude sur la Gambie a pris du retard mais vient d'être finalisée (réalisé avec l'appui du Land Tenure Center) ; l'étude au Tchad, au Cap vert et en Guinée Bissau n'ont pas démarré en raison des difficultés rencontrées pour l'identification des consultants. Mais tout semble être arrangé pour un démarrage effectif et l'organisation des ateliers nationaux dans les pays.

Sur la base des résultats des différentes études nationales, des rencontres ont été organisées courant juillet en vue de la préparation de la synthèse régionale qui a servi de support à l'atelier régional sur la GAC tenu en Décembre 1995. La synthèse régionale a été élaborée en Septembre-Octobre 1995 par les consultants CILSS-PADLOS d'une part (Hubert OUEDRAOGO et Paul MATHIEU) et par le coordonnateur FTTP d'autre part (Daniel THIEBA).

L'atelier régional s'est tenu du 4 au 8 Décembre 1995 à Niamey. L'organisation de l'atelier régional a connu quelques difficultés en raison du mauvais fonctionnement du partenariat entre le CILSS et la FAO. Des leçons doivent être tirées de cette collaboration en vue d'améliorer les partenariats ultérieurs avec d'autres invitations.

4. PADLOS - Education

Un axe fondamental des activités du projet est le renforcement des compétences et des capacités des populations locales aux différents niveaux (techniques, économiques, juridiques et institutionnels) afin qu'elles gèrent mieux ses ressources et assument pleinement ses responsabilités.

C'est ainsi que pour approfondir la réflexion, le PADLOS en collaboration avec le Club du Sahel, a initié une Etude sur "Post-alphabétisation et Décentralisation effective". Cette étude couvrira le Burkina, le Mali, le Sénégal, le Niger et le Ghana.

Au cours de l'année 1995, des activités suivantes ont été menées :

- Réunion consultative sur la conception et la planification de l'étude regroupant le CILSS, le Club du Sahel et des personnes ressources (Paris 24 et 25 Mars 1995). Cette rencontre a permis de faire le point sur les différentes initiatives en cours et les expériences très prometteuses.
- Identification des consultants Sahéliens et internationaux et élaboration d'un guide d'enquête.
- Réunion méthodologique pour le lancement des études au niveau des pays (Ouagadougou du 29 juillet au 4 Août 1995). Cette réunion qui regroupait les différents consultants a permis d'échanger sur la méthodologie et de tester le questionnaire sur un échantillon de projets retenu au Bukina.

- Suivi des études PADLOS-éducation : Les études ont été suivies et évaluées par l'équipe du PADLOS. Ainsi une mission de Mr YACOUBA à Fandene (Sénégal) du 10 au 16 Octobre 1995 a permis de s'informer sur l'état d'avancement de l'étude et d'évaluer la méthodologie qui s'est basée sur l'utilisation des personnes ressources villageoises comme "consultants locaux", parfois faisant leur rapport dans la langue du terroir. Au Niger, l'évaluation du rapport a permis de solliciter l'appui d'un consultant additionnel pour intégrer les initiatives de CLUSA qui ont été jugées très intéressantes. L'étude du Mali est achevée et celle du Burkina en cours. L'ensemble des études feront l'objet d'une synthèse et une réunion du comité de pilotage était prévue pour le début Janvier 1996. En raison du retard accusé par le Burkina, la rencontre aura lieu en Mars 1996.

5. *L'organisation des activités PADLOS*

En vue d'organiser la participation à l'atelier de planification des projets des programmes majeurs GRN et Sécurité Alimentaire (1er - 8 février 95), une fiche de présentation sommaire du projet PADLOS a été élaborée. Cette fiche a été commentée et soumise à discussion lors de l'atelier qui a regroupé, entre autres, les représentants des sièges des principaux bailleurs du CILSS (Allemagne, Canada, France, Etats Unis, et Pays Bas).

Conformément aux recommandations de l'atelier de planification des projets des programmes majeurs GRN et Sécurité Alimentaire, il a été décidé d'entreprendre rapidement la formulation du document de projet PADLOS. Une équipe de consultants extérieurs a été réunie pour appuyer l'équipe sur place. A partir d'un important travail de réflexion qui avait déjà été engagé au préalable (Voir Atelier de Kaya en Octobre 94, exercice de planification des activités en Novembre-Décembre 94), le document de projet a pu être finalisé en Avril 95. A partir du document de projet, le travail d'élaboration du plan d'opération a été mené en vue notamment de la préparation du comité de pilotage.

Dans le cadre de l'animation des activités de l'après Praia, et de l'information sur les activités du projet, le Bulletin Echo de Praia Echo de Praia a été relancé. Un premier numéro a été édité au mois de Mars 95 et un deuxième numéro a été édité en Septembre 1995. L'objectif visé cependant, est d'aboutir pendant la phase projet, à une parution régulière tous les trois mois.

L'organisation des activités du projet doit à présent résoudre le problème déjà évoqué de l'animation des activités dans les Etats. Certes il y a le comité national du CILSS, mais celui-ci ne constitue pas une structure appropriée pour l'organisation concrète des activités sur le terrain. Les concertations se poursuivent toujours avec les différents comités nationaux et avec les CONACILSS. Il n'est pas exclu d'envisager des solutions différentes selon les particularités nationales.

6. *Autres activités*

- Législation : en attendant la mise en place du PADLOS et l'organisation plus systématique de l'ensemble des activités, une collecte des textes législatifs et réglementaires des Etats membres relatifs à la décentralisation et aux ressources naturelles a été entamée. Cette collecte est réalisée progressivement à l'occasion des missions effectuées dans les différents Etats grâce à des contacts avec les différentes institutions nationales concernées (Ministère de l'environnement, Commissions nationales de décentralisation, ...). A ce jour un point partiel est réalisé sur les pays suivants : Burkina, Mali, Niger, Sénégal. L'objectif visé par ce travail est la mise à jour du recueil CILSS sur la "législation des ressources naturelles" et l'édition d'un recueil CILSS sur la législation relative à la décentralisation et au développement local. Un appui du LTC a été négocié pour la réalisation de cette activité.
- Le suivi de différentes activités initiées depuis fin 94 se sont poursuivies. Il s'agit notamment de l'édition des documents de la conférence de Praia, dont l'impression a pris un retard important en raison de légers différends contractuels avec l'imprimeur. La livraison tant du rapport de synthèse que des actes de la conférence est à présent terminée.
- Co-organisation de Séminaires et ateliers de travail. Dans le cadre d'une stratégie basée sur le développement du partenariat, une série d'activités conjointes ont été initiées et réalisées :
 - * Atelier CILSS / Club du Sahel sur la gestion des terroirs et le développement local (Niamey, 30 mai au 2 juin 95).
Le rapport de l'atelier est produit par le CILSS/Club du Sahel et diffusé à tous les participants.
 - * Rencontres de travail en juin-juillet et en Octobre 1995 avec le PRASET en vue de préparer la signature d'un protocole de collaboration sur les domaines pertinents du PADLOS et PRASET. Un programme de travail commun sera élaboré pour l'année 1996.
 - * Formulation du dossier de projet régional sur la gestion des catastrophes naturelles envoyé au UNDMTP (United Nations Disaster Management Training Programmes)
- Participation de Mr Moustapha Yacouba aux rencontres suivantes :
 - * Séminaire régional sur les Initiatives dans les régions en marges du désert (Nairobi 6 - 10 Mars 1995) organisé par l'ICRISAT et l'ICRAF ;
 - * Conseil des Ministres du CILSS à Nouakchott (Avril 1995) ;

- * Réunion annuelle du Club du Sahel Québec du 4 au 7 octobre 1995 ;
 - * Réunion préparatoire du séminaire sur la relance des économies locales CILSS/PDM à Montréal le 9 octobre 1995 ;
 - * Participation au Forum constitutif du Réseau régional de Promotion des Organisations locales de développement à Cotonou du 6 au 10 Novembre 1995 organisé par la FA.
- Réunion de travail PADLOS / PASP / Club du sahel (Novembre) sur les activités communes à envisager (Ouagadougou, Novembre 1995).
 - Participation de Mme TOURE au groupe de travail sur la transformation de l'agriculture et à la réunion sur le lancement de la plate-forme (Mali) ; participation aux séances de travail au Sénégal sur la plate-forme (Décembre 1995).
 - Participation et animation de l'atelier régional de Niamey sur la gestion alternative des conflits (Hubert et Moustapha - Décembre 1995).
 - Mission de lancement des activités PADLOS au Tchad (Hubert et Moustapha, Décembre 1995).
 - Préparation des termes de références pour l'étude sur la décentralisation.
 - Installation de l'équipe du Projet et achat des équipements et matériels de bureau.

III. PROGRAMME D'ACTIVITES 1996

I. Commentaires sur les activités

1.1. Plate-forme des organisations paysannes du Sahel

Objectif spécifique : Renforcer le rôle des producteurs ruraux en tant que partenaires à part entière dans les prises de décision relatives aux politiques et actions qui les concernent.

Résultat (1) ^{1*} : "Plate-forme Paysanne" : Un réseau des paysans est installé dans les pays membres du CILSS

Lors de la conférence de Praia, le groupe des producteurs ruraux a élaboré une déclaration dite plate forme des paysans et a demandé au CILSS de l'appuyer dans sa mise en oeuvre.

Cette plate-forme constitue un processus capital dans la mise en oeuvre des orientations de la conférence. Elle vise la promotion du rôle des producteurs ruraux en tant que partenaires privilégiés de l'institution, et acteurs à part entière du développement ; elle entend aussi contribuer à la mise en oeuvre de la Convention Internationale sur la Désertification (CID) dans les pays, surtout dans le cadre de l'élaboration et de la mise en oeuvre participative des Plans d'Actions Nationaux.

Le renforcement des compétences et des capacités des populations rurales est une condition nécessaire pour la mise en oeuvre et la réussite des actions de développement. Ce renforcement se justifie d'une part, par la complexité et la diversité des problèmes pour lesquels il est impossible de trouver des solutions durables sans participation des populations locales, et d'autres part par le fait que les sociétés rurales sahéliennes recèlent un énorme potentiel institutionnel pour l'auto-gestion.

Les activités de la plate-forme seront menées en tenant compte de trois orientations : Il s'agit d'abord d'améliorer les connaissances sur la nature et le rôle des organisations paysannes ainsi que sur les réseaux existants; ensuite le PADLOS mènera des réflexions pour renforcer les capacités d'organisation et de coordination des organisations paysannes ; enfin le PADLOS soutiendra la mise en place de la plate-forme paysanne aux niveaux national et régional.

^{1*} La numérotation des résultats renvoie au plan d'opération.

- 1° En ce qui concerne l'amélioration des connaissances, il s'agira de faire le diagnostic de la structuration des organisations paysannes (Etudes sur les réseaux paysans); et de mettre à la disposition des différents intervenants en milieu rural, des informations fiables sur l'état des organisations paysannes représentatives. Les résultats de l'étude serviront également d'outil de travail pour l'appui institutionnel aux organisations paysannes. L'étude sera consacrée par la publication de brochures sur les réseaux paysans dans les Etats membres.
- 2° Pour ce qui est du renforcement des capacités d'organisation et de coordination des structures/réseaux paysans, il s'agira surtout d'identifier les besoins d'information et de formation des acteurs de la plate-forme paysanne, et d'approfondir la réflexion sur les apports des organisations paysannes aux efforts de développement local (collecte de données, analyse et diffusion de l'information) : cette action vise à renforcer les compétences et les capacités juridiques et institutionnelles des organisations paysannes à travers surtout l'étude sur les besoins de formation (PADLOS Education); l'organisation des séminaires de formation et l'organisation des tournées d'études et d'échanges inter-paysans.
- 3° Dans le cadre de la mise en place de la "Plate-forme", le PADLOS mènera des actions de préparation et de sensibilisation dans chaque Etat en direction des autorités politiques compétentes, des organisations paysannes représentatives et des ONG. Il s'agit d'avoir l'aval politique des Etats dans le développement de ce processus, l'adhésion des organisations paysannes et l'appui des ONG et bailleurs de fonds dans chaque Etat.

Un appui institutionnel et méthodologique sera donné aux organisations paysannes par l'organisation d'échanges relatifs aux techniques et formes d'organisation, aux modes de fonctionnement. Les possibilités de rencontres locales et nationales entre organisations paysannes seront favorisées dans le sens du renforcement des capacités organisationnelles. Les rencontres culmineront en une rencontre régionale de préparation qui permettra de réaliser des avancées décisives dans le sens de la plate-forme paysanne. Un forum constitutif sera organisé en marge du Conseil des Ministres.

1.2. Foncier

Objectif spécifique : créer les conditions juridiques et institutionnelles de l'intensification de la production et de la gestion durable des ressources naturelles.

Résultat (2) : Un processus d'adaptation et d'amélioration des législations foncières est engagé.

Le processus de dégradation accélérée des ressources naturelles au Sahel, conduit l'ensemble des observateurs à penser qu'il est indispensable pour les Etats membres du CILSS d'opérer des changements substantiels en matière de gestion foncière, afin de favoriser l'établissement de nouveaux rapports et de nouveaux équilibres entre les populations et leur environnement. Les changements à opérer sont d'autant plus urgents, que les évolutions récentes sont caractérisées par la compétition accrue entre différents acteurs pour le contrôle et l'exploitation de la terre, par la multiplication et l'aggravation des conflits fonciers, et par la réticence persistante du secteur privé à investir dans l'économie rurale (agriculture et élevage).

Il faut dès lors préparer les conditions juridiques et institutionnelles de l'inévitable intensification de la production, en garantissant l'implication et la sécurisation foncière de l'ensemble des acteurs désormais appelés à jouer, aux côtés de l'Etat un rôle plus actif dans la gestion durable des ressources naturelles (secteur privé, collectivités locales, agriculteurs ou éleveurs, femmes).

Le CILSS doit aider les Etats membres à dégager au niveau national, des options foncières consensuelles à partir desquelles il sera possible de mettre en place des législations foncières équitables, effectives et efficaces, en apportant l'expertise nécessaire, et en favorisant le débat, la réflexion et les échanges d'expériences.

Cette activité sera développée dans deux directions principales : d'une part, la collecte et la capitalisation des expériences en matière de pratiques et réformes foncière ; d'autre part, l'appui méthodologique aux Etats en matière de réforme agraire.

1° Collecte et capitalisation des expériences en matière de pratiques et réformes foncières

La quasi-totalité des Etats sahéliens a déjà réalisé ou est en train de réaliser une réforme de la législation foncière. Ils expriment ainsi la conviction unanime qu'une maîtrise de la question foncière est un préalable pour les actions de développement et pour la conservation des ressources naturelles.

Au delà de la diversité des contextes géographiques et socio-culturels, les questions à résoudre par les législations foncières sahéliennes restent fondamentalement les mêmes. Le CILSS donnera aux Etats la possibilité à travers des recueils de textes, des analyses d'évaluation, des rencontres aux niveaux national et régional, de comparer les approches utilisées, d'identifier les contraintes et de valoriser les succès acquis. Ce sera également l'occasion pour le CILSS de mettre en valeur et de promouvoir les expériences innovatrices des ONG et associations spécialisées en matière de renforcement de l'efficacité des textes fonciers (fourniture de services juridiques en milieu rural : informaton, vulgarisation, formation, assistance, gestion des conflits...)

2° Appui méthodologique aux Etats en matière de réforme foncière

Malgré les efforts déployés par les Etats pour élaborer des réformes foncières souvent complexes et ambitieuses, le constat est unanimement fait de la non application de ces textes. Parmi les causes identifiées de la non effectivité des législations foncières, la distorsion entre le texte et les réalités du terrain occupe une place de choix. Le CILSS doit alors poser la question de la méthodologie d'élaboration même des textes. Il peut favoriser la diffusion au niveau des Etats des expériences pilotes de sécurisation foncière initiées dans certains pays (conventions locales, commissions foncières, cadastre rural simplifié) et donner un appui aux Etats dans le développement des processus législatifs reposant sur une large consultation des acteurs concernés, la prise en compte des intérêts légitimes des différentes catégories (femmes, pasteurs, secteur privé...) et sur l'adoption de formules législatives souples et consensuelles laissant une place à l'expression des pratiques foncières locales. Toute cette réflexion sera valorisée à travers des rencontres d'échanges d'expériences et la publication d'un document de synthèse sur les processus d'élaboration des réformes foncières.

1.3. Décentralisation/communautés de base

Objectif spécifique : Approfondir le processus de décentralisation déjà entamé au Sahel.

Résultat (3) : les débats sur la décentralisation sont avancés et les capacités juridiques et institutionnelles de gestion locale des ressources naturelles sont améliorées .

Plusieurs pays membres du CILSS ont inscrit dans leurs programmes d'action, la définition et la mise en oeuvre d'une politique de décentralisation. Le CILSS apportera un appui aux Etats afin de renforcer et d'accompagner efficacement le mouvement associatif des organisations à la base, la mise en place des structures décentralisées pour la gestion des ressources, et la réflexion sur la mobilisation des ressources au niveau local et central.

Pour atteindre pleinement leurs objectifs, certains pays ont mis en place des Commissions Nationales de Décentralisation (CND) ou des structures équivalentes, capables de mener des réflexions et des études, et d'aider à l'élaboration des textes permettant une réelle décentralisation.

Le CILSS se doit de contribuer à cette réflexion en mettant à la disposition des Etats, des analyses d'expériences pertinentes concernant la responsabilisation des communautés de base et la décentralisation. Il y parviendra en facilitant les échanges d'expériences à l'intérieur et entre les pays et en favorisant la mise en place des réseaux sahéliens de décentralisation.

Pour atteindre ces résultats l'activité décentralisation se développera dans les deux directions ci-après : Etudier les expériences sur la gestion décentralisée des ressources naturelles ; favoriser les échanges d'expériences.

1° Etude des expériences sur la gestion décentralisée des ressources naturelles : un recensement de la documentation sur les expériences dans les différents pays, des études de cas en matière de gestion décentralisée des ressources naturelles, des études complémentaires sur le bilan des expériences de GT/DL/GRN, permettront d'avoir une vision globale sur l'expérience sahélienne en matière de gestion décentralisée des ressources naturelles, sur les femmes et pasteurs jusque là considérés à tort comme des dévastateurs des ressources de l'environnement.

2° Organisation des rencontres pour favoriser les échanges d'expériences

Une rencontre des commissions nationales de décentralisation ou des structures équivalentes permettra aux décideurs de connaître les réussites et les échecs des différentes politiques de décentralisation et d'en tirer des leçons.

Une collaboration entre le Réseau des commissions nationales de décentralisation ou les structures équivalentes et le réseau des femmes africaines Ministres et Parlementaires permettra d'aboutir à des réflexions aidant à lever les contraintes juridiques et institutionnelles à la participation des femmes au processus de décentralisation et accroître leur taux de participation à la plate-forme paysanne et aux instances de décision.

La synthèse des réflexions permettra au CILSS d'aider les Etats membres dans l'élaboration de politiques et stratégies en matière de décentralisation prenant en compte les préoccupations de l'ensemble des acteurs.

1.4. Activités d'appui

1.4.1. Groupes spécifiques

Objectif spécifique : Renforcer le rôle des groupes spécifiques (femmes, jeunes, pasteurs) dans le processus décisionnel sur les questions liées à la gestion foncière, à la décentralisation et à la gestion des ressources naturelles.

Résultat (4) : Les outils et méthodes pour la prise en compte des groupes spécifiques sont élaborés dans la définition des politiques.

Dans sa philosophie d'intervention, le PADLOS met un accent particulier sur la prise en compte des intérêts spécifiques des acteurs jusque là marginalisés (femmes, pasteurs et jeunes).

1° Réflexion sur le rôle de la femme sahélienne dans la GNR

L'analyse du rôle des femmes devra passer d'une simple préoccupation pour l'équité, à la reconnaissance de l'importance de leur rôle économique. Les femmes du Sahel jouent un rôle important dans la production agricole, les activités agricoles génératrices de revenus. Il ne s'agit pas d'ajouter de nouvelles initiatives et de nouveaux projets mais de leur donner leur place dans les problèmes qui les concernent (décentralisation, GRN, etc..).

La réflexion se réfère à trois niveaux :

- a) Etude : en se basant sur une revue documentaire, des cas concrets en GNR, et des enquêtes, l'étude nous permettra d'avoir une situation globale et actuelle des femmes rurales en gestion décentralisée des ressources naturelles pour une meilleure prise en compte de leurs besoins dans les programmes de développement durable.
- b) Comité régional de réflexion : il sera mis en place un groupe d'experts sahéliens. Ce comité sera chargé notamment :
 - . d'organiser un forum sur Femme, Décentralisation et pouvoir de décision : quelles perspectives d'avenir pour la femme sahélienne rurale ?
 - . d'organiser une rencontre inter-paysanne en vue d'un échange d'idées et d'expériences en matière de GRN.
- c) Autres activités : toutes les activités prévues dans le plan d'opération de PADLOS en matière de plate-forme, foncier, décentralisation, information et sensibilisation prennent en compte le volet femme. C'est ainsi que dans le cadre de l'installation du réseau des paysans dans les pays membres du CILSS, la représentativité des femmes est un des critères fondamentaux ; aussi dans la collecte et la capitalisation des expériences en matière de pratiques et réforme foncière, un accent sera mis sur les contraintes et les atouts dans l'application des textes législatifs et réglementaires pour les femmes.

Le CILSS utilisera l'ensemble des conclusions et recommandations sorties de la réflexion de façon qualitative et quantitative (données actuelles et fiables) pour appuyer les Etats membres dans la formulation des stratégies et politiques pour le renforcement du rôle et place de la femme sahélienne dans la GRN dans le cadre d'un développement durable.

2° Pasteurs

Malgré l'importance de leur contribution au développement économique sahélien, les pasteurs sont généralement perçus de manière négative et marginalisés dans l'accès aux ressources naturelles (eau, pâturage, ...). D'où une multiplication et une aggravation des conflits agriculteurs/éleveurs. La gestion paisible et équitable des ressources naturelles est une préoccupation importante du PADLOS qui oeuvrera en faveur de la prise en compte des préoccupations des pasteurs.

En collaboration, notamment avec le PRASET et la FAO, des études sont envisagées en matière de gestion des conflits, de sécurisation foncière, du pastoralisme et de la réflexion prospective sur l'avenir du pastoralisme au Sahel.

3° Jeunes

La jeunesse constitue la source intarissable des ressources dont dispose le Sahel. Aujourd'hui les jeunes Sahéliens sont déjà les plus nombreux. Demain ils seront les seuls acteurs. C'est pourquoi le PADLOS, dans le souci d'implication de tous les acteurs interviendra auprès des jeunes Sahéliens par des actions de sensibilisation, d'échanges et des rencontres aux niveaux national et régional. Ces actions seront menées en collaboration avec le Programme de Formation Information sur L'Environnement (P.F.I.E.).

Le développement local ne sera un processus bien ancré que si toute la population et particulièrement les jeunes sont réellement impliqués. La philosophie du PADLOS consistera à agir à la base, sur les enfants, en faisant d'eux un créneau porteur pour les réflexions sur la responsabilisation des populations et la sauvegarde de l'environnement car ils sont les premiers intéressés et les garants de la sauvegarde de l'environnement.

Ils seront également un canal par lequel le PADLOS pourra agir auprès des adultes pour accroître leurs responsabilisation mais surtout à promouvoir un processus de changement de fonds au niveau du développement local.

1.4.2. Mécanismes de fonctionnement et de suivi/évaluation

Objectif spécifique : appuyer et rendre plus performant les activités du projet

Résultat 4.2. : Les activités du Projet sont efficaces et diffusées.

La mise en oeuvre efficace des activités au niveau national nécessitera l'installation rapide des comités nationaux et des points focaux. Un effort soutenu de communication sera déployé en vue non seulement de véhiculer l'information du sommet vers la base mais aussi de remonter les préoccupations de la base vers le sommet. L'ensemble des activités du PADLOS sera valorisé à travers la mise en place d'une documentation spécialisée, d'une base de données, de mécanismes de fonctionnement et de suivi/évaluation.

2. Plan d'opérations 1996

Ce plan d'opération (annexe I) présente l'ensemble des activités du projet sur les trois années afin de faire ressortir la cohérence d'ensemble. Certaines activités se dérouleront sur les trois années ; par contre d'autres telles que les réunions sont ponctuelles. Afin d'avoir un maximum d'effet de levier, la grande partie des activités sera menée en collaboration avec des partenaires.

3. Budget 1996

Le budget est présenté en annexe II. Il est conçu sur la base des annonces de financement de bailleurs et de l'estimation des besoins du projet. La structure du budget est constitué de quatre éléments : frais de personnel, frais généraux, investissements et interventions (activités).

Pour chaque bailleur de fonds, il a été budgétisé environ 50 % du financement pour les frais de personnel, les frais généraux et l'investissement. Les autres 50 % sont réservés aux activités. Cette répartition du budget s'explique par l'importance des investissements pendant la première année du projet.

Un programme trimestriel sera élaboré et permettra le décaissement des fonds qui seront justifiés à un rythme qui sera retenu.

Dans la budgétisation, il sera privilégié le financement des activités ou sous-activités par un bailleur ou un cofinancement entre deux bailleurs. Cette orientation permettra de faciliter les justifications des fonds.

4. Personnel du projet

La liste du personnel se trouve en annexe III.

Le personnel est constitué d'un chef de projet, de deux experts, d'un chargé de programme, d'une secrétaire de direction, d'un chauffeur et d'un reprographe. Cette équipe sera appuyée par des consultants de courte durée.

ANNEXES

ANNEXE I :

PLAN D'OPERATION

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL AU SAHEL

(PADLOS)

PLAN D'OPERATION 01 janvier au 31 décembre 1996

Résultat 1 : Plate forme : Un réseau des paysans est installé dans les pays membres du CILSS

N°	ACTIVITES	PERIODE D'EXECUTION (mois)												COUTS	RESPONSABLES	SUPPOSITIONS/REMARQUES		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
A.1.1	Améliorer les connaissances sur les réseaux paysans																	
A1.1.1	Réaliser des études nationales sur l'état d'organisation du monde rural (Mr., Sgl., Gbie. et Tchad)															8,000,000	Chef du projet	Veiller à la représentativité et à la fiabilité des données; Prise en compte des groupes spécifiques au niveau des études. Faire une synthèse sur les groupes spécifiques.
A1.1.2	Etude documentaire (Cap Vert, Guinée Bissau)															5,000,000	"	
A1.1.3	Collecter et diffuser les textes sur les organisations rurales															3,000,000	Expert dev. local	(Pour la mise en oeuvre des activités sur la Plateforme, le Chef du projet sera appuyé par des consultants).
A1.1.4	Réactualiser les études <GS> (BF, Mali et Niger)															4,000,000	Expert dev. local	
A1.1.5	Préparer une synthèse régionale															2,000,000	Expert dev. local	
A1.1.6	Publication et diffusion des résultats															2,000,000	Expert dev. local	
A1.1.7	Etude sur Producteurs ruraux et Développement Durable															5,000,000	Chef du projet	En collaboration avec la FAO.
A1.2	Sensibiliser les paysans																	
A1.2.1	Diffuser les documents relatifs à la plate-forme															2,000,000	Equipe du projet	
A1.2.2	Elaborer des messages radios															1,000,000	Equipe du projet	En collaboration avec le PRISME
A1.2.3	Diffuser les messages															1,000,000	Equipe du projet	En collaboration avec le PRISME
Total page :												33,000,000						

PLAN D'OPERATION 01 janvier au 31 décembre 1996

Résultat 1 : Plate forme : Un réseau des paysans est installé dans les pays membres du CILSS

N°	ACTIVITES	PERIODE D'EXECUTION												COUTS	RESPONSABLES	SUPPOSITIONS/REMARQUES				
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12							
A1.4.3	Identifier les participants à la rencontre	■																2,000,000	Equipe du projet	Un accent particulier sera mis sur le
A1.4.4	Organiser une réunion régionale à Thiès pour les leaders paysans		■															10,000,000	Chef du projet	taux de représentativité des groupes femmes et pasteurs
A1.4.5	Organiser le forum constitutif du réseau (en marge du conseil des Ministres)																	15,000,000	Equipe du projet	
A1.5	Renforcer les capacités d'organisation et de coordination des Org. paysannes																			
A1.5.1	Réaliser une étude sur les besoins en formation des organisations paysannes		■															6,000,000	"	Prise en compte des besoins spécifiques des femmes et pasteurs
A1.5.2	Organiser une rencontre de validation de l'étude sur les besoins de formation																	6,000,000	"	Les critères seront précisés dans les termes de références (suite de l'étude PADLOS/Education)
A1.5.3	Organisation des séminaires d'information et de formation pour les O.P. (Elaboration des statuts et règlements intérieurs, gestion, fonctionnement des associations, etc.)				■													6,000,000	"	
A1.5.4	Organiser des tournées d'études et d'échanges inter-paysannes																	6,000,000	"	
Total page :																		51,000,000		
Total activité A 1. :																		111,000,000		

PLAN D'OPERATION 01 janvier au 31 décembre 1996

Résultat 2 : Un processus d'adaptation et d'amélioration des législations foncières est engagé.

N°	ACTIVITES	PERIODE D'EXECUTION												COUTS	RESPONSABLES	SUPPOSITIONS/REMARQUES		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
A.2.1	Collecter et capitaliser les expériences en matière de pratiques et réformes foncières																	
A.2.1.1	Recueil des textes législatifs/réglementaires sur la GRN																	
A.2.1.2	Collecter et établir une bibliographie des études sur le foncier au Sahel																	
A.2.1.3	Collecter les expériences sur les services juridiques en milieu rural																	
A.2.1.4	Organiser un symposium régional sur les services juridiques en milieu rural																	
A.2.1.5	Analyse des textes et leur application pour les groupes spécifiques (pasteurs, femmes, jeunes)																	
A.2.1.6	Publier et diffuser les résultats																	
A.2.2	Donner un appui méthodologique aux Etats en matière de réformes foncières																	
A.2.2.1	Mettre à la disposition des Etats les expériences de sécurisation foncière et d'implication des différents acteurs																	
Total page :																		34,000,000

PLAN D'OPERATION 01 janvier au 31 décembre 1996

Résultat 2 | Un processus d'adaptation et d'amélioration des législations foncières est engagé.

N°	ACTIVITES	PERIODE D'EXECUTION												COUTS	RESPONSABLES	SUPPOSITIONS/REMARQUES	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
A2.2.2	Favoriser les échanges d'expériences entre les structures nationales chargées de l'élaboration et du suivi des réformes (approches, accessibilité, des textes,...)														8,000,000	Expert dev. local	Deux rencontres seront organisées en 1997 et en 1998.
A2.2.3	Préparer un document de synthèse sur les expériences d'élaboration des textes														3,000,000	Expert dev. local	
A2.2.4	Réaliser une étude prospective sur l'avenir du foncier au Sahel (en intégrant les expériences d'autres régions du monde, Amérique latine, Asie, Afrique de l'Est, Australie, etc.)														4,000,000	Expert dev. local	Début de la réflexion et collecte des données.
A2.2.5	Organiser une rencontre régionale sur le Foncier et l'intensification de l'agriculture (femmes et foncier, femmes et agriculture, etc.)														P.M.	Expert dev. local	Activité prévues pour le 2ème trimestre 1998. Prise en compte de ces deux dimensions femmes/foncier, femmes/agriculture.
Total page :														15,000,000			
Total activité A.2. :														49,000,000			

PLAN D'OPERATION 01 janvier au 31 décembre 1996

Résultat 3 : Les débats sur la décentralisation sont avancés et les capacités juridiques et institutionnelles de gestion locale des R.N. sont avancées.

N°	ACTIVITES	PERIODE D'EXECUTION												COUTS	RESPONSABLES	SUPPOSITIONS/REMARQUES			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12						
A3.2	Organiser des rencontres pour favoriser les échanges d'expériences																		
A3.2.1	Elaborer un canevas pour l'élaboration d'un document de base à préparer par les CND et les femmes parlementaires																		
A3.2.2	Elaborer un document de synthèse des rapports CND/femmes parlementaires																		
A3.2.3	Tenue d'une rencontre CND/REFAM																		
A3.2.4	Réaliser 4 études de cas sur le développement des municipalités																		
A3.2.5	Synthèse des études																		
A3.2.6	Organiser la rencontre sur la relance des économies locales (avec le PDM)																		
A3.2.7	Elaborer le compte rendu, publier et diffuser les documents																		
A3.2.8	Journée CLSS sur la décentralisation (foire des initiatives locales, affiches, etc.)																		
A3.2.9	Note introductive sur la reconnaissance juridique des communautés de base																		
A3.2.10	Organiser rencontre sur reconnaissance juridique																		
Total page :																			
Total activité A3 :																			

29,000,000

58,000,000

PLAN D'OPERATION 01 janvier au 31 décembre 1996

Résultat 4 : Les activités du projet sont appuyées et diffusées.

N°	ACTIVITES	PERIODE D'EXECUTION												COUTS	RESPONSABLES	SUPPOSITIONS/REMARQUES			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12						
A4.1	Appui aux groupes spécifiques (femmes, pasteurs, jeunes)																		
A4.1.1	Promouvoir la réflexion sur le rôle des femmes dans la GRN																		Mettre en place un groupe de réflexion sur l'avenir des femmes au Sahel
A4.1.1.1	Etudes sur le rôle des Femmes dans la GRN																		
A4.1.1.2	Mettre en place un groupe de réflexion sur les femmes et leur contribution																		
A4.1.1.3	Appuyer l'élaboration d'un programme de travail (lien avec les institutions de recherche, autres partenaires, liens avec la plate-forme, etc.) - <i>Rôle et place des femmes au Sahel</i>																		
A4.1.1.4	Organiser une rencontre sur la participation des femmes aux instances de décision																		<i>per trimestre 87</i> 1er trimestre 1996
A4.1.2	Mettre en oeuvre le protocole de collaboration PADLOS/PRASET sur le pastoralisme (activités à préciser)																		
A4.1.2.1	Gestion des conflits																		
A4.1.2.2	Sécurité foncière																		En collaboration avec le PRASET et la FAO.
A4.1.2.3	Réflexion prospective sur l'avenir du pastoralisme																		
A4.1.2.4	Organiser une rencontre régionale sur l'avenir du pastoralisme au Sahel																		
A4.1.3	Organiser rencontre Jeunesse et environnement																		

Total page :
Total sous activité A4.1 :

29,000,000
29,000,000

PLAN D'OPERATION 01 janvier au 31 décembre 1996

Résultat 4: Les activités du projet sont renforcées et diffusées.

N°	ACTIVITES	PERIODE D'EXECUTION												COUTS	RESPONSABLES	SUPPOSITIONS/REMARQUES			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12						
A4.2	Appui aux activités du projet																		
A4.2.1	Installation des comités nationaux et des points focaux																18,000,000	Chet du projet	
A4.2.1.1	Appui à la formulation d'un programme de travail																3,000,000	Equipe du projet	
A4.2.1.2	Suivi de l'exécution du programme au niveau des pays. Production et diffusion du document du projet PADLOS																2,000,000	Equipe du projet	
A4.2.2.1	Production des dépliant, des affiches sur le PADLOS																3,000,000	Chargé de Prog.	
A4.2.2.2	Publication et diffusion des échos de Praia																2,000,000	"	
A4.2.3	Former le personnel																		
A4.2.3.1	Organisation des stages en informatique																2,000,000	"	Contrat avec un centre de formation
A4.2.3.2	Assurer la formation en planification et au suivi																1,000,000	"	
A4.2.3.3	Organisation de la formation en gestion et en organisation																1,000,000	"	
Total page :																	32,000,000		

PLAN D'OPERATION 01 janvier au 31 décembre 1996

Résultat 4: Les activités du projet sont renforcées et diffusées.

N°	ACTIVITES	PERIODE D'EXECUTION												COUTS	RESPONSABLES	SUPPOSITIONS/REMARKUES			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12						
A4.2	Appui aux activités du projet																		
A4.2.1	Installation des comités nationaux et des points focaux																18,000,000	Chef du projet	
A4.2.1.1	Appui à la formulation d'un programme de travail																3,000,000	Equipe du projet	
A4.2.1.2	Suivi de l'exécution du programme au niveau des pays.																2,000,000	Equipe du projet	
A4.2.2	Production et diffusion du document du projet PADLOS																		
A4.2.2.1	Production des dépliants, des affiches sur le PADLOS																3,000,000	Chargé de Prog.	
A4.2.2.2	Publication et diffusion des échos de Praia																2,000,000	"	
A4.2.3	Former le personnel																		
A4.2.3.1	Organisation des stages en informatique																2,000,000	"	Contrat avec un centre de formation
A4.2.3.2	Assurer la formation en planification et au suivi																1,000,000	"	
A4.2.3.3	Organisation de la formation en gestion et en organisation																1,000,000	"	
Total page :														32,000,000					

PLAN D'OPERATION 01 janvier au 31 décembre 1996

Résultat 4 : Les activités du projet sont renforcées et diffusées.

N°	ACTIVITES	PERIODE D'EXECUTION												COUTS	RESPONSABLES	SUPPOSITIONS/REMARQUES		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
A4.2.4	Installer une documentation spécialisée interne																	
A4.2.4.1	Organisation de la documentation existante															1,000,000	Chargé de Prog.	
A4.2.4.2	Abonnement aux bulletins et revues spécialisées															1,200,000	"	
A4.2.4.3	Fonds documentaires															1,500,000	"	
A4.2.4.4	Création d'une base de données															10,000,000.00	"	
A4.2.5	Organiser l'évaluation et le suivi du projet (logiciels, fiches, etc)																	
A4.2.5.1	Assurer le Suivi et l'évaluation interne du projet (logiciels, fiches, etc.)															5,000,000	Chef du projet	expériences de décentralisation, de la plate-forme, du foncier et des groupes spécifiques (femmes et pasteurs)
A4.2.5.2	Réaliser des enquêtes sur un échantillon															3,000,000	"	
A4.2.5.3	participer au comité de pilotage															5,000,000	Equipe du projet	
A4.2.6	Assurer la communication avec le système CILSS.																	
A4.2.6.1	Participer aux groupes de travail															2,000,000	Equipe du projet	
A4.2.6.2	Participer aux CRPS, aux Instances, etc.															2,000,000	Equipe du projet	
A4.2.6.3	Participer aux groupes de réflexions, à la coordination et au suivi															20,000,000	Chef du projet	En collaboration avec Noyau Central
Total page :														17,700,000				
Total sous activité A4.2 :														49,700,000				

PLAN D'OPERATION 01 janvier au 31 décembre 1996

Résultat 4 : Les activités du projet sont renforcées et diffusées.

N°	ACTIVITES	PERIODE D'EXECUTION												COUTS	RESPONSABLES	SUPPOSITIONS/REMARQUES	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
A4.3	Coordination du projet.																
A4.3.1	Personnel																
A4.3.1.1	Coordonnateur du projet														15,000,000	Chef du projet	
A4.3.1.2	Spécialiste en développement local														13,000,000	"	Pour l'ensemble des activités administratives, de programmation, et de suivi, le Chef du projet est assisté par le Chargé de programme. L'exécution budgétaire et financière sera assurée par le Centre de Gestion.
A4.3.1.3	Spécialiste Femmes/Décentralisation														13,000,000	"	
A4.3.1.4	Chargé de programme														8,000,000	"	
A4.3.1.5	Secrétaire de direction														5,900,000	"	
A4.3.1.6	chauffeur														2,000,000	"	
A4.3.1.7	Planton														900,000	"	
A4.3.1.8	Charges sociales														11,000,000	"	
A4.3.1.9	Frais d'installations de l'équipe du projet														6,000,000	"	
Total page :															74,800,000		

PLAN D'OPERATION 01 janvier au 31 décembre 1996

Résultat 4 : Les activités du projet sont renforcées et diffusées.

N°	ACTIVITES	PERIODE D'EXECUTION												COUTS	RESPONSABLES	SUPPOSITIONS/REMARQUES	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
A4.3.2	Matériel/Equipement																
A4.3.2.1	Deux Véhicules (un tout terrain et de service)													25,000,000	Chef du projet	Pour l'ensemble des activités administratives, de programmation, et de suivi, le Chef du projet est assisté par le Chargé de programme. L'exécution budgétaire et financière sera assurée par le Centre de Gestion.	
A4.3.2.2	Moto												1,200,000	"			
A4.3.2.3	Equipements de bureau												10,000,000	"			
A4.3.2.4	Matériels informatiques												4,000,000	"			
A4.3.3	Fonctionnement																
A4.3.3.1	Fournitures de bureau												5,000,000	"			
A4.3.3.2	Entretien/repairation												3,600,000	"			
A4.3.3.3	Entretien des bureaux												2,400,000	"			
A4.3.3.4	Communication (fax,tél, courrier)												12,000,000	"			
A4.3.3.5	Carburant												4,600,000	"			
A4.3.3.6	Location des baiments												3,600,000	"			
A4.3.3.7	Autres frais extérieurs												12,500,000	"			
A4.3.3.7	Production des documents.												10,000,000	"			
A4.3.3.8	Voyages/missions												30,000,000	"			
Total page :													123,900,000				
Total sous activité A4.3 :													198,700,000				
Total activité A4 :													277,400,000				
Total toutes activités :													495,400,000				
Contribution au Centre de Gestion 5%													24,770,000				
Divers 5%													26,008,500				
TOTAL GENERAL :													546,178,500				

ANNEXE II :

BUDGET

CILSS

Comité Permanent InterEtats de Lutte
contre la Sécheresse dans le Sahel

PADLOS

Programme d'Appui au Développement
Local au Sahel

Projet de budget, exercice 1996 (en FCFA)

Rubriques	USAID	PAYS BAS	MIFRAC	CANADA	GTZ	Fonds à rechercher	Total
1 Frais de personnel							
10 Salaires et accessoires	19 900 000	12 000 000		8 100 000	12 000 000		52 000 000
11 Charges sociales (18,6)	3 701 400	2 232 000		1 506 600	2 232 400		9 672 400
13 Heures supplémentaires			500 000				500 000
14 Personnel temporaire de remplacement							
15 Autres indemnités statutaires		3 000 000			3 000 000		6 000 000
16 Frais de voyages	2 096 000	1 440 000			1 440 000		4 976 000
17 Frais de formation et recyclage	3 000 000		3 000 000		3 000 000		9 000 000
18 Habillement du personnel			500 000				500 000
19 Autres dépenses du personnel							
191 Recrutement du personnel	2 000 000		2 000 000				4 000 000
192 Participation aux groupes de Travail et CRPS	2 000 000		2 000 000	2 000 000	2 000 000		8 000 000
Sous total 1	32 697 400	18 672 000	8 000 000	11 606 600	23 672 400		94 648 400

CILSS

Comité Permanent InterEtats de Lutte
contre la Sécheresse dans le Sahel

PADLOS

Programme d'Appui au Développement
Local au Sahel

Projet de budget, exercice 1996 (en FCFA)

Rubriques	USAID	PAYS BAS	MIFRAC	CANADA	GTZ	Fonds à rechercher	TOTAL
2. Frais généraux							
20 <i>Fournitures</i>							
201 Bureau de bureau	1 200 000	600 000	300 000	300 000	2 600 000		5 000 000
202 Carburant	1 600 000	1 200 000	300 000	1 200 000	300 000		4 600 000
21 Abonnement/documentation	1 000 000	1 400 000	1 000 000	1 000 000	300 000		4 700 000
22 Télécommunications/correspondances	3 000 000	200 000	1 000 000	3 000 000	3 000 000		10 200 000
23 Location bâtiments	600 000	600 000	600 000	900 000	900 000		3 600 000
24 Entretien/réparation	1 800 000	1 200 000	600 000	1 200 000	1 200 000		6 000 000
25 Frais financiers		500 000					500 000
26 Réception/cérémonies			500 000				500 000
27 Instances			1 000 000				1 000 000
28 Autres frais et services extérieurs	1 500 000	1 500 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000		8 000 000
29 Dépenses (divers et imprévus)			1 000 000	1 000 000	1 000 000		3 000 000
Sous total 2	10 700 000	7 200 000	6 300 000	10 600 000	12 300 000		47 100 000
3 Investissements							
32 Aménagement des locaux	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000		9 000 000
33 Matériel et mobilier de bureaux	2 000 000	1 000 000	1 000 000		3 000 000		7 000 000
34 Logiciels informatiques	1 000 000						2 000 000
35 Matériel de transport		2 000 000	3 000 000	6 000 000	25 000 000		36 000 000
36 Ameublement	1 000 000						1 000 000
37 Autres investissements	1 000 000						1 000 000
Sous total 3	6 000 000	4 000 000	5 000 000	8 000 000	33 000 000		56 000 000

CILSS

Comité Permanent InterEtats de Lutte
contre la Sécheresse dans le Sahel

PADLOS

Programme d'Appui au Développement
Local au Sahel

Projet de budget, exercice 1996 (en FCFA)

Rubriques	USAID	PAYS BAS	MIFRAC	CANADA	GTZ	Fonds à rechercher	Total
4, Interventions (activités)							
40, <i>Frais de transport</i>							
401 Séminaires ateliers	20 000 000	6 000 000	3 000 000	5 000 000	10 000 000	7 000 000	
402 Etudes/consultations	5 000 000	3 000 000	1 000 000	2 000 000	10 000 000	5 000 000	
403 Equipe projets	5 000 000	4 000 000	2 000 000	3 000 000	5 000 000		
41, <i>Frais de séjour</i>							
411 Séminaires/ateliers	17 000 000	5 000 000	3 000 000	7 000 000	10 000 000	13 000 000	
412 Etudes/consultations	6 000 000	2 000 000	3 000 000	3 000 000	8 000 000	5 000 000	
413 Equipe projets	10 000 000	4 000 000	2 000 000	3 000 000	5 000 000		
42, <i>Honoraires</i>							
421 Animation/séminaires ateliers	3 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	5 000 000	10 000 000	
422 Etudes/consultants nationaux	6 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000	5 000 000	11 000 000	
423 Etudes/consultants régionaux	7 000 000	3 000 000	1 500 000	8 000 000	4 000 000	5 000 000	
43 Personnel d'appui	1 000 000	1 000 000	500 000	1 000 000	3 000 000	1 000 000	
44 Location de salle /de matériel	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	4 000 000	4 000 000	
45 Impression/publication documents	4 000 000	2 000 000	500 000	1 000 000	5 000 000	8 000 000	
46 Presse publicité	1 000 000	1 000 000	500 000	500 000	4 000 000	3 000 000	
47 Pauses cafés/rafraichissement/cocktail	2 000 000	1 000 000	500 000	500 000	3 000 000	2 000 000	
48 Fournitures pour séminaires	1 000 000	1 000 000	500 000	1 000 000	1 517 600	1 112 400	
Sous total 4	89 000 000	37 000 000	22 000 000	41 000 000	82 517 600	75 112 400	
TOTAL GENERAL	137 397 000	68 672 000	42 300 000	71 206 600	151 490 000	75 112 400	546 178 500

A N N E X E III :
PERSONNEL DU PROJET

ANNEXE III : PERSONNEL DU PROJET

- | | |
|---------------------------------|----------------------------|
| - Mr. Mahamat Moustapha YACOUBA | Chef de projet |
| - Mme Yacine TOURE DIOP | Expert Femme/Développement |
| - Mr. OUEDRAOGO Hubert | Consultant |
| - Mme SISSOKO Ténin ZOUNGRANA | Secrétaire de direction |
| - Mr. Allassane OUEDRAOGO | Chauffeur |

A recruter (Janvier - Février 1996)

- 1 expert en Développement local
- 1 chargé de programme
- 1 reprographe